



Les clubs

publié le 27/08/2025 - mis à jour le 31/08/2025

Descriptif :

Cet article présente des modalités pour accompagner la mise en place d'un club de mathématiques.

Déjà encouragé par la mesure 7 du rapport « Villani-Torossian », la création d'un club est encore impulsée pour continuer à promouvoir l'excellence et réconcilier les élèves avec les mathématiques. Cette action est à soutenir dans chaque collège à partir de la rentrée 2023 pour cultiver le goût pour les mathématiques et le plaisir d'en faire.

Pour concourir à l'attractivité des mathématiques, des clubs basés sur des activités ludiques et accessibles, à destination des élèves, sont fortement encouragés sur les temps de pause méridienne notamment. Ces activités hors la classe s'inscrivent ainsi en écho des enseignements, dont elles constituent un prolongement autonome. Un travail particulier peut notamment y être mené afin de réduire les inégalités entre filles et garçons. Plusieurs projets portés dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) – « Notre école, faisons-la ensemble » constituent des expérimentations utiles, susceptibles d'être dupliquées et encouragées dans les établissements.

Le préface du [guide de l'académie d'Orléans-Tours](#) précise bien les enjeux de la création d'un club .

- participer à la formation citoyenne : prendre en compte la mixité sociale et la diversité culturelle ;
- accompagner les élèves dans l'approfondissement de leurs connaissances et le développement de nouvelles compétences ;
- construire le futur citoyen au travers des clubs, qui peuvent constituer une interface unique entre les contenus scolaires et le temps périscolaire.

Pourquoi mettre en place un club ?

- Participer à la réussite du climat scolaire dans l'établissement
- Faire travailler les élèves autrement, modifier le regard sur la discipline
- Participer au développement de la culture mathématique
- Lutter contre les stéréotypes de genre
- Développer des compétences transversales : l'esprit critique, la collaboration, la créativité, la communication
- S'engager dans une démarche de projet, travailler en interdisciplinarité
- Participer à l'éducation à l'orientation
- Développer une passion, des compétences que l'enseignant souhaite partager

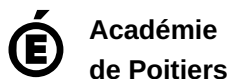
Comment le mettre en place ?

- Penser le thème du projet : astronomie, activités type « main à la pâte », initiation à la recherche (Atelier MATH.en.JEANS, ...), informatique, jeux mathématiques, bridge scolaire, échecs, jeu de go, rubik's cube..., robotique, vidéos à caractère scientifique, vulgarisation scientifique, histoire des sciences, application des mathématiques ;
- Réfléchir les élèves concernés et leur appétence pour le thème ;
- Choisir un créneau, le lieu, le matériel ;
- Constituer une équipe, s'appuyer sur le chef d'établissement et le gestionnaire ;
- Étudier l'intégration d'un partenaire ;
- Établir un budget prévisionnel équilibré ;
- Mai/juin : écrire le projet sur la plateforme Adage + fiche action établissement puis juillet : vote du projet au CA ;

- Septembre : diffuser l'information.

Quels financements ? Quels partenaires ?

- Fonds propres de l'établissement ;
- Dispositif des ateliers scientifiques et techniques : l'appel à projet de la DAAC. Le club fait partie intégrante de l'Education Artistique et Culturel de l'élève (EAC). Pour vous aider à compléter la fiche projet sur Adage, vous pouvez consulter la ressource "[Comment créer un projet EAC en mathématiques ?](#)" éditée sur le site Eduscol ;
- Les collectivités territoriales ;
- Les partenaires : associations/entreprises/fondations ;
- Le pass Culture.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.